



# La Commune



## Marwan Barghouti torturé

Palestine

Nous reproduisons ci-dessous un appel de l'Association palestinienne pour la défense des droits de l'homme (LAW) pour la libération du dirigeant palestinien Marwan Barghouti arrêté le 13 avril dernier par l'armée israélienne et victime de tortures. Nous nous associons bien évidemment à l'exigence de sa libération ainsi que de celle de tous les prisonniers palestiniens sans distinction.

Ce matin 22 mai 2002, Khader Shkirat, directeur général de l'Association palestinienne pour la défense des droits de l'homme et la protection de l'environnement (LAW), et Hassan Jabareen, directeur général d'Adalah, ont rendu visite au membre du Conseil législatif palestinien, Marwan Barghouti, qui a été arrêté le 13 avril 2002 à Ramallah et emmené pour être interrogé et détenu au centre Moscowbiya situé dans la zone russe à Jérusalem. Hier, Marwan Barghouti a été emmené à la clinique de la prison. Il souffre de douleurs dans le dos et dans les mains, provoquées par des positions de maltraitance. Les mains et les jambes de Barghouti sont enchaînées à une petite chaise, de façon à le tenir penché en avant ; il ne peut ainsi pas s'asseoir dans une position stable. A cause des clous sortant de la chaise sur laquelle il est forcé de s'asseoir durant de nombreuses heures, son dos saigne souvent. Cette position très " particulière " est connue sous le nom de shabeth. Elle constitue la maltraitance physique la plus commune employée par le Service général de sécurité israélien, ou Shin Bet.

Barghouti est en outre maintenu en isolement et empêché de dormir durant 20 heures sur 24 ! Aussi bien les positions corporelles de maltraitance que le manque de sommeil sont des pratiques communes utilisées par le Service général de sécurité. Cela sape la concentration du détenu et sa capacité de contrôle. Israël a signé les conventions des droits de l'homme relatives à la torture et au traitement des maladies, la convention internationale sur les droits civiques et politiques (article 7) et la convention contre la torture et autres traitements ou punitions dégradants ou inhumains. Israël est donc légalement concerné par ces interdictions. La loi israélienne interdit la torture et l'utilisation comme preuve des " confessions forcées ". Elle indique que tout fonctionnaire qui utilise ou fait utiliser la force contre des personnes dans le seul but de leur extorquer la " confession " d'un méfait ou des informations s'y rapportant est passible de prison. Les policiers qui interrogent Barghouti l'ont menacé en lui disant que son fils est détenu au centre de détention d'Ashkelon et qu'ils vont le tuer. Ils l'ont aussi menacé de maltraitances " mal définies " en lui disant qu'ils allaient employer une " nouvelle stratégie " et qu'ils allaient le tuer politiquement et ensuite physiquement. (...) Ils lui ont dit qu'ils mettraient davantage encore de pression sur lui, de façon à le faire passer pour " terroriste ". Les menaces contre les détenus palestiniens sont devenues une routine. Elles sont faites avec une apparente impunité, malgré leur nature illégale. (...) A la lumière de ce qui précède, LAW lance un appel pour la libération immédiate de Marwan Barghouti et demande une intervention internationale immédiate pour sa sauvegarde contre les mauvais traitements, aussi bien physiques que psychologiques. Marwan Barghouti est membre élu du Conseil législatif palestinien, et à ce titre bénéficie en principe de l'immunité parlementaire.

(...) LAW appelle à l'arrêt de l'utilisation systématique de la torture et des brutalités.

Modifié le vendredi 24 juin 2005

## Voir aussi dans la catégorie Palestine

Israël : chantre de l'apartheid.

La proposition de députés de la Nupes à l'Assemblée Nationale, de qualifier la politique de l'État sioniste comme une politique d'apartheid contre le peuple palestinien, crée de... >>



Israël : un gouvernement dans la tempête qui continue à assassiner les Palestiniens

La coalition anti-Netanyahou connaît des heures difficiles. Cette coalition hétéroclite va de la droite sioniste religieuse à la gauche laïque et "radicale" en passant par un parti arabe... >>



Israël : un sioniste en chasse un autre !

Le dimanche 13 juin 2021, Benyamin Nétanyahou a été contraint de quitter son poste de premier ministre par une coalition hétéroclite allant de la droite extrême à la pseudo gauche... >>



Halte à l'attaque israélienne. Vive la résistance palestinienne



Le conflit actuel a commencé en avril, avec l'offensive israélienne visant à expulser les Palestiniens de Sheik Jarrah, à Jérusalem-Est. Ici, nous abordons l'actualité, la résurgence des... >>



Déclaration de la LIS : L'Etat sioniste sera détruit, un Moyen-Orient socialiste renaît de ses cendres

La Commune relaie la déclaration de la Ligue socialiste internationale >>



Palestine : l'apartheid sioniste en action

Israël officialise en juillet 2018 sa politique d'apartheid. La jeunesse, loin de se soumettre à cette politique, se mobilise malgré une répression sauvage. Alors que l tourmente de la... >>